

Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie

20/10/2022

COMMUNIQUE DE PRESSE Faciliter l'accessibilité à l'activité physique pour tous

Dans le cadre de *Maison Sport Santé*, l'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie vient de mettre en ligne sur son site internet <u>une cartographie</u> des créneaux d'activité physique et de bien être proposés sur l'ensemble de la NC. Une cinquantaine de créneaux sont aujourd'hui recensés. Objectif ? Faciliter l'accessibilité et la visibilité de l'offre Sport Santé pour le grand public.



Recenser l'offre d'activité physique territoriale

<u>Cette nouvelle page interactive</u> permet d'identifier l'ensemble de l'offre disponible sur le territoire en géolocalisant chacun des créneaux et en proposant une fiche descriptive avec les coordonnées de la structure. Il est possible d'effectuer une recherche par secteur géographique mais également par type d'activité ou par type de public. Les Calédoniens pourront ainsi trouver plus facilement une activité physique adaptée à leur situation et à leurs attentes.

Cette cartographie est destinée à tous les calédoniens souhaitant se mettre/remettre à la pratique d'une activité physique régulière, encadrée et sécurisée. Elle s'adresse au grand public mais également aux professionnels de santé et à l'ensemble des acteurs engagés pour le bien-être des calédoniens afin d'orienter leurs publics.

L'ASSNC labellisée Maison Sport santé

L'ASSNC a été officiellement labellisée « Maison Sport Santé de la Nouvelle-Calédonie » en janvier 2022 par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le ministère de la Santé et de la Prévention. Elle a ainsi intégré le réseau des 436 Maisons Sport Santé du territoire français.

Véritable outil de prévention, la Maison Sport Santé de la Nouvelle-Calédonie a pour missions :

- D'informer et orienter le public vers une offre de pratique sportive de proximité
- De valoriser les bienfaits de l'activité physique pour tous
- De fédérer, coordonner et animer le réseau Sport Santé en NC
- De sensibiliser le grand public et les intervenants
- D'accompagner le développement de parcours d'activité physique adaptée



Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie

Une des missions premières de la Maison Sport Santé de la Nouvelle-Calédonie est d'offrir un guichet unique pour les personnes souhaitant pratiquer une activité physique à des fins de santé. Il est important qu'elle ait à sa disposition les informations liées aux clubs, créneaux sportifs, professionnels du sport santé pour mieux informer, conseiller et orienter les calédoniens.

Les éducateurs sportifs, associations, collectivités...proposant d'accompagner la population à bouger pour son bien-être sont invités à prendre contact avec l'ASSNC pour intégrer la cartographie Sport Santé.

Petit +

Qu'est-ce qu'un créneau Sport santé?

Pour profiter pleinement des bienfaits de bouger, il est important de s'activer tous les jours et de s'inscrire dans une régularité. Bouger chaque jour grâce à des mouvements de la vie quotidienne permet d'atteindre les recommandations de 150min/semaine (pour un adulte). Pour une reprise d'activité en confiance ou pour les personnes les plus éloignées de la pratique, il est également possible de se tourner vers des séances collectives encadrées : un créneau sport santé.

Cela permet de travailler ses capacités cardiorespiratoires et d'améliorer sa condition physique pour faciliter les mouvements au quotidien. L'objectif étant de rendre le pratiquant plus à l'aise et autonome.

Les critères pour le recensement des créneaux sont les suivants :

Régularité: Minimum 1 créneau par semaine

Sécurité : Encadrement par un professionnel déclaré auprès de la DJS-NC ou un bénévole ayant

un brevet fédéral en lien avec le sport santé

Accessibilité : Précision du public pour lequel le créneau sera accessible

Convivialité : Séance collective non orientée vers la compétition ou la performance

Qu'est-ce qu'une Maison Sport Santé?

Dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024, le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé ont créé le programme des Maisons Sport-Santé (MSS) déployé depuis 2019. L'objectif de ces maisons Sport Santé est d'inciter le plus grand nombre de personnes à intégrer la pratique d'une activité physique et sportive dans son quotidien, de manière régulière, durable et adaptée pour améliorer l'état de santé de la population.

Pour en savoir plus : www.santepourtous.nc











CONTACT PRESSE

Anne-Laure MEUNIER,



Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie

Chargée de communication

Tél: 25 07 71

Email: communication@ass.nc

